

## Centre Hospitalier Sud Essonne

Cérémonie des vœux 2020 – vendredi 10 janvier 2020

### Allocution de Monsieur Christophe Misse

Madame la Députée,

Monsieur le Député,

Monsieur le Président du Conseil de Surveillance,

Madame la Maire de Dourdan, et Vice-présidente du Conseil de Surveillance,

Monsieur le Maire d'Etampes,

Monsieur le Délégué Départemental de l'ARS,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Surveillance,

Mesdames et Messieurs les élus,

Monsieur le Président de la Commission Médicale d'Etablissement,

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir sur le site de Dourdan du Centre Hospitalier Sud Essonne, et je vous remercie de votre présence à cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Ce moment des vœux me permet de saluer l'engagement dont la communauté professionnelle du CHSE fait preuve au quotidien pour assurer le fonctionnement du service public hospitalier, afin de garantir à tous un égal accès aux soins, et à des soins de qualité.

Je mesure le travail que tous les professionnels de l'hôpital accomplissent chaque jour, avec dévouement et en donnant le meilleur d'eux-mêmes, au service des patients, comme je mesure les difficultés et les contraintes qui pèsent sur les différents métiers de l'hôpital. Je suis reconnaissant de leurs efforts.

En m'adressant à tous les professionnels de l'hôpital, je veux ainsi leur exprimer ma confiance dans leurs compétences, et dans notre capacité à nous mobiliser collectivement pour nous permettre de relever les défis auxquels notre hôpital doit faire face. La réussite de notre hôpital dépend de l'engagement et du soutien de chacune et de chacun d'entre vous. Elle dépend aussi de la solidarité dont nous pourrions faire preuve.



En 2019, nous avons pu résolument poursuivre la modernisation de notre établissement, conformément aux orientations de notre projet d'établissement 2015 – 2019.

De grandes opérations de travaux ont été lancées, qui viennent ainsi marquer la fin d'une période de modernisation du CHSE engagée en 2015, et le début d'une ère nouvelle de transformation qui s'ouvre à partir de cette année 2020.

Ces travaux achèvent en effet de concrétiser la mise en œuvre de notre projet d'établissement 2015 – 2019, et préparent l'avenir de notre hôpital.

Notre hôpital du Sud Essonne, le Centre Hospitalier Sud Essonne (CHSE), comporte deux sites (un site à Etampes et un site à Dourdan), mais constitue un seul et même établissement depuis bientôt dix ans.

Les deux sites du CHSE ont des caractéristiques certes différentes, mais ils sont l'un et l'autre, l'un avec l'autre, évidemment indispensables au développement de notre centre hospitalier.

Sur le site d'Etampes, une vaste et complexe opération de restructuration et d'extension du secteur de réanimation et de surveillance continue, de rénovation de l'accueil central et de création d'un plateau centralisé de consultations, est en cours de réalisation, qui devrait être entièrement achevée pour la fin de l'été 2021.

Sur ce même site, la société CLINALLIANCE a souhaité implanter un hôpital de jour de soins de suite et de réadaptation (SSR) neurologiques et locomoteurs de 80 places. Un bâtiment neuf sera construit par CLINALLIANCE sur une parcelle de

terrain cédée par le CHSE. En attendant la construction de ce bâtiment, CLINALLIANCE vient de débiter son activité d'hôpital de jour, au sein des locaux hospitaliers (au 1<sup>er</sup> étage de l'ancien EHPAD du site d'Etampes).

Ce nouvel équipement, dont l'ouverture est prévue en 2021, contribuera à constituer, après l'implantation d'un centre de dialyse géré par la société Nephrocare, après la mise en place d'un centre de consultations de médecine générale, un véritable « campus santé » sur le site hospitalier d'Etampes.

Sur le site de Dourdan, un investissement de plus de 1,6 million d'euros pour assurer la sécurité incendie des bâtiments hospitaliers a été consenti en 2019. Cet investissement était indispensable pour garantir la pérennité et l'avenir de ce site. Cet investissement avait été longtemps repoussé, car jugé trop coûteux par les décideurs de naguère. Ne pas réaliser cet investissement, c'était mettre en péril l'avenir du site. Nous avons eu, quant à nous, bien au contraire, la volonté de préserver l'avenir du site de Dourdan.

Sur le site de Dourdan toujours, la société Nephrocare a récemment installé une unité de dialyse, et les locaux abritant l'unité de surveillance continue (USC) viennent d'être totalement rénovés.

Dourdan va également inaugurer un nouvel EHPAD en 2020, après la cession au Service Essonnien du Grand Age (SEGA), qui dépend du Conseil départemental de l'Essonne, de l'autorisation d'exploitation de places d'EHPAD détenue par le CHSE. L'action de la gouvernance du CHSE a été déterminante pour parvenir à la construction de ce nouvel EHPAD.

Le déménagement des résidents devrait être effectif au plus tard le 30 avril prochain, et permettra de lancer l'opération de rénovation du bâtiment de soins gériatriques du Potelet (bâtiment au sein duquel nous nous trouvons, et qui abrite actuellement l'EHPAD). Il s'agit d'une opération de plus de 9 millions d'euros (toutes dépenses confondues), destinée à rassembler à terme l'ensemble des lits de soins de longue durée (USLD) du CHSE. Le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre, auquel devrait être étroitement associés les élus du territoire et les professionnels, sera effectué dès cette année.

Sur le site de Dourdan toujours, un projet de groupement d'intérêt économique (GIE) en imagerie est en cours de réflexion. S'il aboutit (et pour cela il ne faut évidemment pas que les rumeurs de dépérissement du site, que l'on entend ici ou là, dans un contexte pré-électoral, fassent fuir les investisseurs), ce projet permettra de préserver et de développer l'offre de radiologie sur le territoire de Dourdan, avec probablement l'installation d'un appareil d'IRM.

Sécurisation des bâtiments, installation d'une unité de dialyse, rénovation de l'unité de surveillance continue, réhabilitation du bâtiment de soins gériatriques du Potelet, projet de GIE d'imagerie prévoyant l'installation d'une IRM : nous sommes loin des rumeurs de fermeture ou de dépérissement du site de Dourdan.

Pour le financement de tous ces investissements, nous bénéficions de l'aide de l'ARS d'Ile-de-France, que je remercie de nous accompagner et de nous soutenir dans nos projets.

L'aide de l'ARS ne suffit pourtant pas à financer totalement notre ambitieux programme d'investissement, c'est pourquoi nous avons recours à l'emprunt et que nous poursuivons une politique active de cession d'éléments d'actifs (vente de biens immobiliers). En 2020, nous réaliserons ainsi la vente de l'Hôtel-Dieu de Dourdan. Les produits de ces cessions sont indispensables au financement de notre programme d'investissement.



2020 s'annonce comme une année importante pour le CHSE.

La situation budgétaire de l'établissement, mais également (et surtout) les contraintes fortes liées à la situation préoccupante de la démographie médicale, notamment sur le territoire du Sud Essonne, impliqueront de poursuivre résolument la transformation de l'offre de soins entre les deux sites du CHSE, en tenant compte de la complémentarité des sites de Dourdan et d'Etampes.

Cet objectif devra être formalisé au sein du prochain projet d'établissement 2020 – 2024, dont l'élaboration vient tout juste de débuter.

Les évolutions stratégiques prévues dans le cadre du nouveau projet d'établissement devront permettre de renforcer la complémentarité et la synergie des deux sites.

Le nouveau projet d'établissement 2020 - 2024 visera ainsi à conforter l'existence d'un hôpital public général dans le Sud Essonne, solide et efficient, apte à faire face à la situation très dégradée de la démographie médicale et à répondre aux besoins de la population, en unissant et en rationalisant ses forces, en mutualisant ses ressources, et en poursuivant le développement de ses partenariats avec les autres structures de santé, notamment dans le cadre du GHT « Ile-de-France Sud ». Le nouveau projet médical sera ainsi en tout point conforme aux orientations du Projet Médical Partagé (PMP) du GHT, qui ont été approuvées par l'ARS d'Ile-de-France.

L'élaboration de ce nouveau projet d'établissement s'appuiera sur les projets proposés au sein des pôles cliniques, pôles dont les contours devront être certainement redéfinis, dans l'objectif de présenter une organisation plus rationnelle et plus efficiente des soins, avec un nombre sans doute plus réduit de structures médicales, permettant de faciliter la répartition la plus optimale des temps médicaux et soignants au sein des pôles.

Aucune orientation du futur projet d'établissement n'est toutefois, à ce stade, connue.

Je tiens à rappeler le calendrier d'élaboration du prochain projet d'établissement : les premières orientations du projet médical ne seront pas connues avant la fin du mois d'avril prochain et le projet médical devra être adopté par la commission médicale d'établissement (CME) au mois de juin, puis le projet d'établissement 2020 – 2024 fera l'objet d'une délibération du conseil de surveillance à la fin de ce même mois de juin 2020. Ce projet ne sera évidemment pas mis en œuvre avant d'avoir été approuvé par cette instance. Et, si ce projet est approuvé par l'ARS, le CHSE aura nécessairement besoin d'un temps suffisamment long pour parvenir à mettre en œuvre progressivement l'ensemble des objectifs de ce projet, jusqu'en 2024.

Mais, ce que l'on peut déjà affirmer avec certitude, c'est que ce projet se donnera pour objectif, dans un contexte particulièrement difficile, notamment au plan de la démographie médicale, de préserver l'avenir du CHSE, et de maintenir et de développer sur les deux sites de l'établissement l'offre de soins la plus complète possible.

L'enjeu du futur projet d'établissement n'est évidemment pas d'opposer un site à l'autre, n'est pas de privilégier un site au détriment de l'autre. L'enjeu est bien de faire en sorte que le CHSE présente une offre de soins lisible et cohérente, attractive pour les patients et les professionnels de santé, et efficiente au plan économique.

A cet effet, il nous faut forcément tenir compte des réalités, et notamment de la réalité des effectifs médicaux, ceux d'aujourd'hui et surtout ceux de demain, qui permettront à l'hôpital de fonctionner.

Alors même que les orientations du projet médical ne sont pas encore connues, mais pour répondre aux inquiétudes des professionnels quant à l'avenir de l'établissement, et pour couper court aux rumeurs totalement infondées, qui commençaient à être savamment entretenues, sur la fermeture du site de Dourdan, le président du conseil de surveillance, le président de la CME et le directeur ont été amenés à présenter une hypothèse de travail qui s'articule autour des concepts de « Campus Santé » pour le site d'Etampes, et d'« hôpital de proximité » pour le site de Dourdan (projet pour Dourdan dénommé en interne « H 200 » pour 200 lits et places).

En effet, nous avons souhaité affirmer avec force que non seulement il n'y avait aucun risque de fermeture ou de dépérissement du site de Dourdan, mais que, bien au contraire, nous avons la volonté de voir utiliser tout le potentiel de ce site (qui ne comportera qu'à peine plus de 80 lits et places en 2020, après le transfert de l'EHPAD), avec la présence de 200 lits et places de court, moyen et long séjours (soit un nombre de lits hospitaliers supérieur au nombre de lits qui pourraient être présents sur le site d'Etampes !).

Une telle hypothèse implique en effet de réorganiser l'offre de soins entre les deux sites du CHSE. L'enjeu est avant tout de faire face aux difficultés inhérentes à la situation de la démographie médicale sur le territoire, en parvenant à maintenir une offre de soins complète au sein du CHSE.

Cette hypothèse implique en effet des transferts, mais il s'agit avant tout de transferts de services en provenance d'Etampes vers Dourdan (plus de 100 lits et places dans cette hypothèse) !

Bien loin de mettre en danger l'hôpital et ses personnels, ni sur Etampes, ni sur Dourdan, ce projet constitue en réalité une chance pour le CHSE et une opportunité à plus d'un titre pour Dourdan, notamment en ce qu'il permet de réinvestir le site hospitalier, de développer considérablement l'emploi sur ce site, de tenir compte des réalités de la démographie médicale, de développer nos liens avec les professionnels de santé libéraux et les réseaux de santé, de bénéficier des avantages (en particulier financiers) qui s'attachent au label « hôpital de proximité ».

La seule volonté qui existe est donc celle de développer le site hospitalier de Dourdan, au bénéfice de la population du Sud Essonne.



Je vous remercie de votre soutien pour relever tous ces défis de l'année 2020.

Je remercie en particulier l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance.

J'adresse mes remerciements également aux représentants des usagers, dont les avis nous sont très utiles, et dont l'investissement au service de l'amélioration des conditions d'accueil des usagers est essentiel.

Je remercie les nombreux élus de leur présence aujourd'hui, notamment les parlementaires, mais aussi le président de la communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix.

Je remercie les partenaires sociaux, qui veillent à ce que notre dialogue toujours exigeant permette d'améliorer la qualité de vie au travail.

Je salue l'investissement des membres de la Commission Médicale d'Etablissement (CME), et je remercie tout particulièrement le Président de la CME, le Dr Jean-Charles LORENZO, pour son engagement au service de notre hôpital et de ses patients.

Je remercie, plus largement, tous les professionnels du Centre Hospitalier Sud Essonne, qui dessinent le futur de l'hôpital et veillent chaque jour à le rendre possible.

Je voudrais enfin adresser mes remerciements à l'équipe de direction, qui ne ménage pas ses efforts, et dont les fonctions sont souvent difficiles.

Je nous souhaite un très beau futur projet d'établissement.

Je souhaite de la sérénité.

Je souhaite que les futures échéances électorales ne viennent pas trop interférer avec la vie de l'hôpital.

Vous pouvez compter sur ma détermination, comme je sais pouvoir compter sur vous tous, pour faire réussir notre hôpital.

Je vous remercie, et je vous adresse, en mon nom et au nom de l'ensemble de l'équipe de direction, tous mes vœux de réussite, de bonheur et de santé pour vous-mêmes et pour tous ceux qui vous sont chers.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous !

Christophe MISSE